

les infos / n°36 - Mai 2019

DU DIX

Le journal municipal du 10^e arrondissement



dossier

LE 10^e FAIT PEAU NEUVE

P.4-6 / Les travaux dans le 10^e : tout savoir sur
les transformations de l'arrondissement

P.10 / Nouveau souffle pour la caserne Château-Landon

— SUIVEZ-NOUS SUR —
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



— @mairie10paris —

Retrouvez les nouvelles
consignes de tri de la
Ville de Paris



mairie 10^e
www.mairie10.paris.fr



les élus DU DIX

Maire du 10^e arrondissement
Alexandra Cordebard

Adjoint-e-s à la Maire

Éric Algrain

Premier adjoint, chargé de la Culture, de la Jeunesse et des Affaires scolaires et des périscolaires

Dante Bassino

Adjoint à la Maire chargé du Logement et des Relations avec les bailleurs

Stéphane Bribard

Adjoint à la Maire chargé de la Sécurité, de la Prévention et de la Nuit, Référent Europe

Hélène Duverly

Adjointe à la Maire chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Vitalité économique, de l'Emploi et du Tourisme

Sybille Fasso

Adjointe à la Maire chargée des Affaires sociales, des Seniors, de la Mémoire et du Monde combattant

Sylvain Raifaud

Adjoint à la Maire chargé de la Démocratie locale et du Budget participatif, de la Vie associative et des Espaces verts

Dominique Tourte

Adjointe à la Maire chargée des Familles, de la Petite enfance, de la Protection de l'enfance et de l'Égalité femmes/hommes

Léa Vasa

Adjointe à la Maire chargée de l'Économie sociale et solidaire, du Développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du Handicap

Conseiller-ère-s de Paris

Anne Souyris

Conseillère de Paris - Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Santé, déléguée dans le 10^e à la Santé

Bernard Gaudillère

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e au Patrimoine

Didier Le Reste

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Quartiers populaires, à l'Intégration et à la Lutte contre les discriminations

Déborah Pawlik

Conseillère de Paris

Paul Simondon

Conseiller de Paris - Adjoint à la Maire de Paris chargé de la Propreté et de la Gestion des déchets, délégué dans le 10^e à l'Urbanisme, à l'Espace public, aux Déplacements et à la Propreté

Conseiller-ère-s d'arrondissement

Paul Beaussillon

Conseiller d'arrondissement délégué aux Sports et à la Lutte contre l'exclusion

Emmanuel Ryz

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Interculturalité

Véronique Ammar

Conseillère d'arrondissement

Élise Fajgeles

Conseillère d'arrondissement

Laurent Schouteten

Conseiller d'arrondissement

Olga Trostiansky

Conseillère d'arrondissement

Parlementaires

Rémi Féraud

Conseiller de Paris, Sénateur de Paris

Benjamin Griveaux

Député de Paris



VOS SERVICES EN MAIRIE

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 PARIS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Nocturne le jeudi jusqu'à 19h30

Le samedi de 9h à 12h30

(État civil uniquement)



Accès Personnes à Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Mail : mairie10.cabinet@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 11 42

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B

Tél. : 01 53 72 11 12

Antenne logement

Espace Hittorf,

rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté escalier B

Naissances Tél. : 01 53 72 12 17

Mariages/PACS Tél. : 01 53 72 12 16

Décès Tél. : 01 53 72 12 18

Livrets Tél. : 01 53 72 12 24

Titres d'identité

1 rue Hittorf

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous est obligatoire pour les CNI et passeports soit par téléphone au 01 53 80 80 80 ou par Internet : www.paris.fr/cartedidentite-passeport

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Mail : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



agenda DU DIX

Lundi 13 mai

Mythologie(s) : exposition réalisée par les élèves du 10^e et leurs professeurs

Mairie du 10^e, rotonde du 4^e, 19h

Mercredi 15 mai

Distribution de lombricomposteurs et formation au compost

Mairie du 10^e, salle des mariages, 19h

Jeudi 16 mai

Réunion publique pour le réaménagement de la place du Colonel Fabien

Espace Niemeyer,
2 place du Colonel Fabien - Paris 19^e, 19h30

Samedi 18 mai

La P'tite Istanbul en Fête : fête de quartier

Jeudi 23 mai

Collecte de sang

Mairie du 10^e, salle des fêtes, 14h30 - 19h30

Mercredi 29 mai

Dix en Scène

Le Roman de Monsieur Molière une pièce montée par la compagnie Scène et Public

Mairie du 10^e, salle des fêtes, 20h

Mardi 18 juin

Commémoration de l'appel du général de Gaulle

Mairie du 10^e, Monument aux Morts

Dimanche 30 juin

Voix sur Berges - Festival de chorales
Canal Saint-Martin



Prochains conseils d'arrondissement :

mardi 28 mai, lundi 24 juin
(Mairie du 10^e, salle des mariages, 18h30)

Prochains conseils de Paris :

du 11 au 14 juin, du 8 au 10 juillet
(Hôtel de Ville)

infos DU DIX

n°36 - Mai 2019

Directrice de la publication : Alexandra Cordebard - **Rédaction en chef** : Noé Distel - **Rédaction** : Solal Besse de La Grandville - **Crédits photographiques** : © Christophe Belin, Mairie de Paris, Mairie du 10^e, Mathieu Delmestre - **Réalisation** : agence-bolivie.fr - **Impression** : Imprimeries de Compiègne - Journal municipal, imprimé à 50 000 exemplaires sur papier PEFC - **Distribution** : Proximes.



Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

édito **DE LA MAIRE**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les flammes qui ont failli emporter Notre-Dame, nous ont rappelé la grande fragilité de ce qui est.

Elles nous ont touchés profondément, que l'on soit Chrétien ou non, que l'on soit ou non Parisien. Car devant nous, lorsque la flèche s'est brisée, c'est davantage qu'une cathédrale, c'est davantage que la lumière des vitraux, que le chef-d'œuvre d'Hugo, que le son des cloches de la Libération qui ont failli disparaître. C'est ce qui nous unit et nous rassemble, ce qui nous émeut et nous grandit, ce qui nous rend fiers et humbles.

Notre patrimoine commun est au fondement de ce que nous sommes, ensemble. Il est comme un lien qui transcende nos différences et canalise ce qui nous rapproche. Il est à la fois notre histoire et notre legs. Il est une force. Et cette force, parce qu'on la croit éternelle, sa fragilité nous bouleverse.

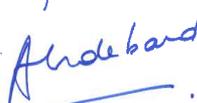
Pour autant, l'incendie de Notre-Dame ne doit nous faire oublier, ni le reste de notre patrimoine, trop souvent en péril, ni la solidarité que nous devons aux plus fragiles d'entre nous, ou la force du collectif.

Nous avons lancé d'importants travaux dans le 10^e. Notre patrimoine matériel va y être préservé : grâce à un plan de sauvegarde dédié, les églises Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Laurent et Saint-Martin vont bénéficier d'importants travaux ; l'ancienne chapelle Saint-Lazare sera réhabilitée dans le cadre du chantier qui s'ouvre pour le quartier Alban Satragne ; les façades de notre Mairie vont être rendues à l'admiration de tous. Et comme Maire du 10^e, je veux également valoriser le reste de notre patrimoine : notre qualité de vie, notre environnement, nos services publics municipaux, comme nos crèches, nos écoles, nos gymnases.

Au-delà des pierres, nous ne devons pas oublier les Hommes. Que ce soit lors de la Nuit de la Solidarité, ou dans des moments de rassemblement et d'expression collectifs comme la Conférence de Consensus, nous devons veiller à faire vivre et à consacrer notre énergie au commun et au vivre-ensemble.

Oui, grâce au combat des Sapeurs-Pompiers de Paris, auquel je veux ici rendre une nouvelle fois hommage, grâce à la mobilisation de toutes et tous, Notre-Dame a été sauvée et sera reconstruite. Et nous nous en réjouissons.

À nous désormais, collectivement, de nous mobiliser pour notre arrondissement dans nos conseils de quartier ou lors du Budget participatif, aux côtés de nos associations pour renforcer le vivre-ensemble et œuvrer pour la solidarité, et pour notre Ville en changeant nos habitudes, en préservant notre cadre de vie, et notre environnement.

Fidèlement,


Alexandra Cordebard



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement

alexandra.cordebard@paris.fr



alexandra.cordebard



@ACORDEBARD



@alexandracordebard

DANS CE NUMÉRO

P.4

DOSSIER

Le 10^e fait peau neuve : travaux, réhabilitations, transformations urbaines

CÔTÉ QUARTIERS

P.8 / Hauteville Paradis

Rue Zéro Déchet : on en est où ?

P.9 / Gares

Artistes et créateurs embellissent le 10^e

P.10 / Valmy

Nouveau souffle pour la caserne

P.11 / Saint-Louis

Priorité à la jeunesse

P.12 / République

Un îlot flottant sur le Canal

P.13

CÔTÉ MAIRIE

Les infos en images

P.14

TRIBUNES

P.16

HISTOIRE ET VIES DU 10^e

Les Nabis dans le 10^e



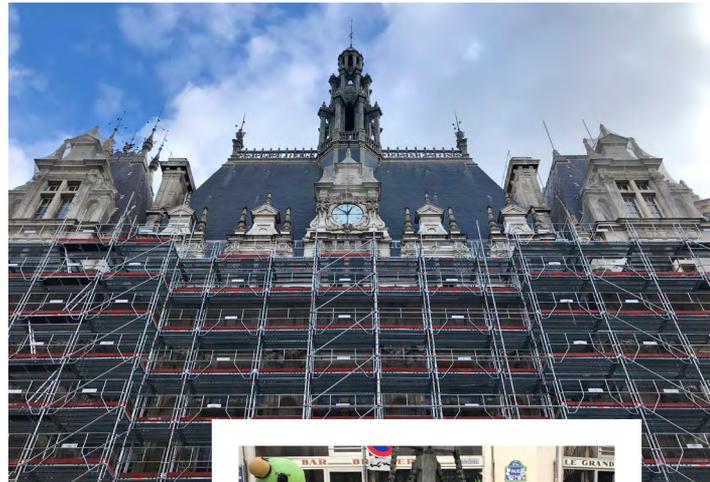
Le 10^e fait peau neuve !

L'arrondissement est couvert de barrières de chantier, et ce n'est pas toujours simple de comprendre qui fait quoi !

Le 10^e fait peau neuve : tour d'horizon des principaux chantiers menés par la Ville de Paris.

infos+

Pour tout savoir sur les phases de chantier, le calendrier, le détail des projets en cours, rendez-vous sur www.mairie10.paris.fr/chantiers



TRANSFORMATIONS URBAINES

L'objectif de la Ville et de la Mairie du 10^e est clair : permettre le renouvellement urbain de notre arrondissement, et y favoriser le mieux vivre-ensemble entre tous : piétons et cyclistes, habitants et commerçants, jeunes, familles et seniors...

Le tour d'horizon commence par des chantiers d'ampleur. Sous le métro aérien, entre Barbès et Stalingrad, le boulevard devient **la Promenade urbaine** 1. Un trait d'union entre le 10^e et le Nord de Paris, qui valorisera notre patrimoine grâce à l'éclairage du viaduc, et qui donnera un nouveau souffle à ce boulevard. Au programme : des espaces sportifs, des kiosques dédiés aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, ou encore un potager de 700 m². Rendez-vous à la rentrée !

Au Nord, au-dessus des voies de la gare de l'Est, **la place Jan Karski** 2 sera inaugurée au printemps : un espace apaisé, embelli et végétalisé, qui laisse désormais place aux piétons et aux enfants des écoles voisines. Au cœur de l'arrondissement, la transformation de **l'ancien hôpital Saint-Lazare** 3 entre dans sa dernière phase. Ce projet s'articule autour d'un square Alban Satragne agrandi, réaménagé et

apaisé, avec de nouvelles aires de jeux et du sport en plein air. Il se poursuivra par un jardin partagé rue Léon Schwarzenberg, devant le gymnase.

Enfin, sur la **rue du faubourg Saint-Martin** 4, un projet très attendu des habitants et voté au Budget participatif, démarrera prochainement. Les travaux commenceront cette année, par le tronçon situé entre le boulevard de Magenta et la rue du Château d'Eau.

Des chantiers plus modestes sont aussi en cours près de chez vous ! Réfections de chaussées et élargissements de trottoirs, l'objectif est de sécuriser les traversées des piétons, et de leur donner plus de place. Parmi ces travaux, on trouve bien sûr **le carrefour La Fayette - Valmy** 5, mais aussi **les rues Civiale** 6, **Arthur Groussier** 7, **de la Grange-aux-Belles** 8, **Lancry** 9, **Mazagran** 10, **d'Enghien** 11, **Eugène Varlin** 12, ou encore **la traversée piétonne de l'angle Parodi - faubourg Saint-Martin** 13.

CÔTÉ MOBILITÉS

Pour les cyclistes, **le Réseau Express Vélo** 14 est en train de prendre forme. D'ici la fin de l'été, il sera constitué par des pistes



en double sens, continues, sécurisées et confortables. D'autres projets vont améliorer les déplacements des vélos, comme la création d'un contresens cyclable rue du Château d'Eau 15, mais aussi entre les métros Louis Blanc et La Chapelle 16. Enfin, **les abords de la gare de l'Est** sont en pleine transformation, avec un double objectif : plus de place pour les piétons, et plus de simplicité dans les liaisons entre les modes de transports (bus, métro, vélo, et la gare elle-même).



Ces projets sortent de terre grâce à vous et à votre mobilisation, lors de concertations parfois longues. Nous restons à votre écoute pour les grands projets qui s'annoncent, sur **la place du Colonel Fabien**, **le bassin Louis Blanc**, ou **la rue d'Alsace**.

1- Les numéros renvoient à la carte en page 6

NOS ESPACES VERTS !

Le vert se développe dans le 10^e ! Réaménagements des jeux dans les squares Aristide Cavaillé-Coll et Villemin 1 2, création de zones humides pour favoriser la biodiversité dans les jardins Villemin et Yilmaz Güney 2 3, inauguration à l'été du Balcon Vert au-dessus de la gare de l'Est 4, et préparation du chantier de la Pergola végétalisée 5 rue du faubourg Saint-Martin en mai.

Par ailleurs, après l'inauguration en février d'un îlot de biodiversité 6 (voir p.12) sur le canal Saint-Martin, c'est au tour du jardin partagé Louis Blanc 7 d'ouvrir ses grilles au printemps. Le vert s'invite aussi dans la rue, avec la réfection des pieds d'arbres avenue Parmentier 8 par exemple.

Enfin, le 10^e s'apprête surtout à voir grandir la surface du jardin Alban Satragne 9, dont les travaux vont commencer, et qui dureront jusqu'en 2020.

ÇA BOUGE CHEZ LES SPORTIFS

Au printemps, **les vestiaires du terrain La Fayette** ont été rénovés, et de juin à novembre, c'est le **terrain extérieur de la Grange-aux-Belles** qui va être entièrement modernisé et repensé. Grâce à vos votes au Budget participatif, le **gymnase Jemmapes** aura un nouveau sol d'ici la rentrée, tandis que le deuxième **mur d'escalade du gymnase Marie Paradis** sera inauguré en janvier 2020 (voir p.8). Place Stalingrad, au-dessus du bassin Louis Blanc, **des agrès de sport en plein air** seront bientôt installés. Enfin, depuis plusieurs mois, nous procédons à des examens de sécurité à **la piscine Château-Landon**. Cette vieille dame,

construite en 1884, a connu un incident technique à la fin de l'année, au niveau du faux-plafond. Parce que la sécurité des usagers est notre priorité, il a été choisi de procéder à des examens poussés de la voûte. Résultats des études en juin.

ET POUR LES ENFANTS ?

Pour les tout-petits, plusieurs crèches vont être rénovées ou inaugurées à la rentrée : Alban Satragne, mais aussi la crèche Louis Blanc en attendant les travaux de la crèche de l'hôpital Saint-Louis. Rue des Vinaigriers, 15 nouveaux berceaux seront ouverts à la rentrée (voir p.12).

Côté écoles, d'ici septembre, le auvent de

PRÉSERVER ET EMBELLIR LE 10^e

Il n'y a pas que **notre Mairie qui se fait belle** dans le 10^e ! Notre patrimoine nous est cher, et nous en prenons soin. Sur le canal Saint-Martin, **la passerelle Léon Jouhaux** va être rénovée. **À l'angle des rues Patin et Paré**, mais aussi **le long du boulevard de la Chapelle**, sous la future Promenade urbaine, la Ville de Paris a confié à des artistes le soin d'embellir ces lieux (voir p.9).

Enfin, dans le cadre du plan de préservation des édifices culturels de la Ville, plusieurs églises vont être rénovées : **Saint-Martin-des-Champs** (toitures et façades), **Saint-Laurent** (couverture de l'entrée), et **Saint-Vincent-de-Paul** (toiture, charpentes et décors extérieurs). **La réhabilitation de l'ancienne chapelle Saint-Lazare** est également engagée dans le cadre du réaménagement du quartier Alban Satragne.

MÉTAMORPHOSES

En plus du Nouvel Hôpital Lariboisière (AP-HP) et du projet d'agrandissement de la gare du Nord (SNCF), qui verront le jour en 2024, la Ville engage aussi de grands chantiers. **Rénovation du marché couvert Saint-Martin** et création d'un potager sur son toit, construction d'un espace dédié aux créateurs de la mode éthique et durable au sein de l'ancienne **caserne Château-Landon** (voir p.10), ouverture d'ateliers pour les artisans d'arts dans la **villa du Lavoisier** (voir p.12), le 10^e accompagne le dynamisme de ses habitants.

Améliorer la vie de nos quartiers

- + **A** **Tous mobilisés**, c'est trouver des solutions innovantes avec vous et avec tous les services de la Ville, pour améliorer durablement notre espace public : des animations, une sécurité renforcée, plus d'actions de propreté...
- + **B** Après le canal Saint-Martin, **Paris respire** s'étendra cette année au bas du faubourg Saint-Denis : une nouvelle zone piétonne tous les dimanches, pour apaiser le quartier !
- + **C** Apaiser les circulations, développer les mobilités douces, faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes, c'est l'objectif de la **Zone 30** du quartier Saint-Martin, qui sera opérationnelle d'ici la fin de l'année
- + **D** **La GAB s'anime**, c'est un projet voté au Budget participatif, qui prévoit des animations, de la végétalisation, des réaménagements de voirie... bref, tout pour favoriser les rencontres entre les habitants de la Grange-aux-Belles !



QUELQUES CHIFFRES

7%

c'est la proportion des chantiers lancés et gérés par la Ville de Paris. Dans la grande majorité des cas, les travaux menés sur la voie publique sont ceux de nos partenaires : GRDF, SNCF, RATP, chauffage urbain, etc.

61 km

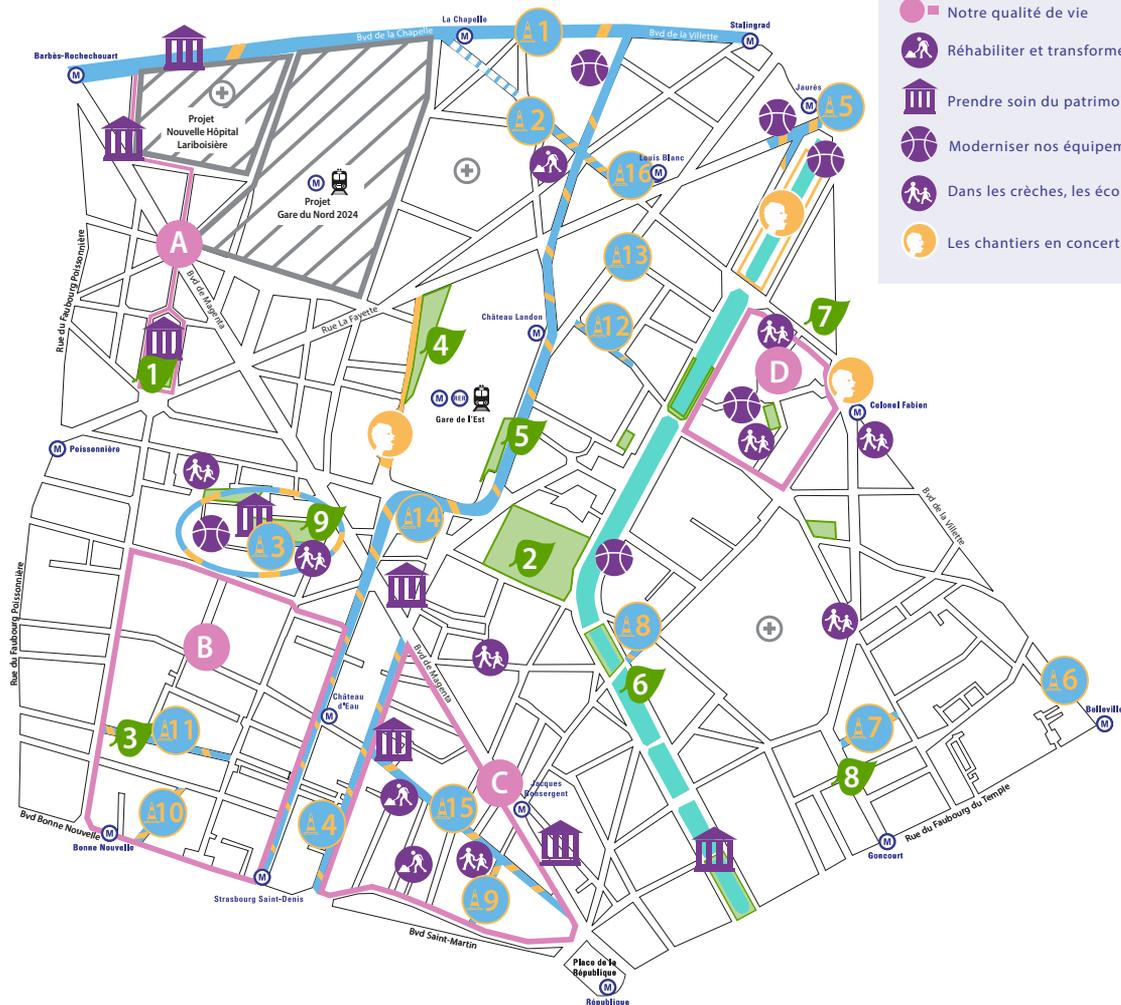
c'est la longueur de pistes cyclables protégées que vous pourrez parcourir à vélo d'ici 2020, c'est-à-dire, à l'issue des travaux d'aménagements cyclables qui mailleront Paris (Réseau Express Vélo compris).

34

c'est le nombre de nouveaux arbres plantés dans le 10^e depuis 2014. Les derniers en date sont 4 poiriers plantés le long du boulevard de la Chapelle, pour agrémenter la future Promenade urbaine.

Légende

-  Notre espace public (trottoirs, cyclistes, aménagements cyclable, réaménagement)
-  Les grands projets de nos partenaires
-  Nos espaces verts
-  Notre qualité de vie
-  Réhabiliter et transformer
-  Prendre soin du patrimoine et du 10^e
-  Moderniser nos équipements sportifs
-  Dans les crèches, les écoles et les bibliothèques
-  Les chantiers en concertation



2^e Nuit de la Solidarité : rendre visible les invisibles

Nous étions 1 700, accompagnés par 400 professionnels, à nous engager lors de la 2^e édition de la Nuit de la Solidarité. En sillonnant les rues, mais aussi les parcs, les jardins, les talus du périphérique, le métro, les gares, les hôpitaux et les parkings, nous avons pu mener un décompte objectif, et aller à la rencontre des sans-abri. Merci pour votre mobilisation !



L'ÉDITION 2019 EN CHIFFRES

En tout, ce sont 3 622 sans-abri qui ont été dénombrés ce soir-là, dont 2 232 personnes dans les rues, 751 dans les gares, le métro ou les parkings, et 639 dans les bois, les parcs ou les talus du périphérique. Le soir de la Nuit de la Solidarité, plus de 24 000 places d'hébergement étaient ouvertes à Paris, preuve que le nombre de places d'accueil doit être encore accru. **Dans le 10^e, le centre d'hébergement de la rue de Nancy vient ainsi d'ouvrir ses portes, et permet l'accueil de 40 personnes.**

Présents sur l'ensemble du territoire parisien, les sans-abri sont très nombreux dans le Nord-Est : les chiffres 2019 démontrent une augmentation notable dans ces arrondissements, même si **les chiffres dans le 10^e arrondissement sont en baisse de plus de 50 % : 127 sans-abri recensés en 2019, contre 274 en 2018.** Les femmes demeurent très nombreuses dans les rues : elles représentent toujours, comme l'an passé, 12 % des sans-abri recensés.

Au-delà des chiffres, la Nuit de la Solidarité permet de mieux connaître la réalité des

sans-abri. Le 115 reste peu sollicité (63 % des personnes rencontrées disent n'avoir jamais appelé ce numéro), soit parce qu'il est méconnu ou difficile à joindre, ou bien encore parce que l'hébergement d'urgence est perçu de façon négative.

Prochain rendez-vous, janvier 2020, pour une Nuit de la Solidarité commune à Paris et à plusieurs villes : Metz, Grenoble ou Rennes rejoignent le mouvement, et d'autres villes européennes se sont aussi dites intéressées par cette opération.

MERCI À VOUS

Lors de la Nuit de la Solidarité, les places de bénévoles ont très vite été pourvues, et vous êtes très nombreux à ne pas

avoir pu vous inscrire. Ceux qui n'ont pas pu se joindre aux maraudes ce soir-là, ont pu participer aux activités solidaires dans les haltes de nuit et les centres d'hébergements parisiens. Vous étiez 400 dans tout Paris. Merci à eux, et merci aussi aux 500 « volontaires de la Solidarité », qui ont

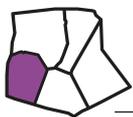
participé aux formations organisées entre les mois de novembre et janvier.

3 622
sans-abri ont
été dénombrés

Samedi qui sauve : grand succès pour la 4^e édition



Le 30 mars, c'était « Samedi qui sauve » à la Mairie du 10^e et dans tout Paris. **Près de 4 000 personnes se sont formées, gratuitement, dans les mairies d'arrondissement, aux gestes qui sauvent.** Plus de 1 000 dépistages (diabète, audition, vue, VIH...) ont aussi été réalisés, et 200 dons du sang ont été recueillis à Paris. Une belle mobilisation et un grand succès, qui se mesure également aux 6 000 visiteurs du village « Santé, secours et vous », sur le parvis de l'Hôtel de Ville, et bien sûr à l'implication des partenaires de cette opération : les Sapeurs-Pompiers, le SAMU, la Croix Rouge, et plus de 30 associations



RUE ZÉRO DÉCHET : ON EN EST OÙ ?

Déjà 5 mois que la rue de Paradis s'est lancée dans le défi du zéro déchet ! **Grâce à la mobilisation de tous, la trentaine d'ateliers qui s'est tenue a permis de faire de cette démarche un vrai succès.** Apprendre à faire ses courses en mode zéro déchet, ou à cuisiner sans gaspiller, savoir fabriquer ses produits cosmétiques, ou donner une seconde vie aux objets de son quotidien, la Rue Zéro Déchet se décline pour toutes et tous.

En plus de ces ateliers, la Mairie tient des lombricomposteurs individuels à la disposition de ceux qui le souhaitent, et distribue des guides pour apprendre à composter. Les petits s'investissent aussi, grâce à **l'implication des écoles André et Clémence Baccary - Martel et Paradis**, qui ont installé des tables de tri au sein de leurs cantines. Tout comme leurs parents, qui sont conviés à des groupes de travail, des conférences ou des projections de documentaires, les élèves de ces écoles sont sensibilisés à la nécessité du tri sélectif et du respect de l'environnement.

Par ailleurs, après un vote en Conseil de Paris, chaque arrondissement aura bientôt sa rue sans mégot, et dans le 10^e, il a été choisi d'amplifier la démarche déjà lancée rue de Paradis ! Très bientôt, pour **éradiquer**



les mégots dans la rue (350 tonnes chaque année à Paris, 10 millions de mégots ramassés par jour), **plusieurs actions se tiendront rue de Paradis** : accompagnement des riverains, commerçants et occupants de bureaux, distribution de cendriers de poche, et actions de prévention du tabagisme.

Enfin, n'oubliez pas que, depuis le 1^{er} janvier, **les consignes de tri de la Ville de Paris ont été simplifiées !** Retrouvez sur la carte jointe l'essentiel des évolutions de la gestion des déchets et du tri sélectif.

infos+

www.mairie10.paris.fr/ruezerodechet
zerodechetparis10@paris.fr

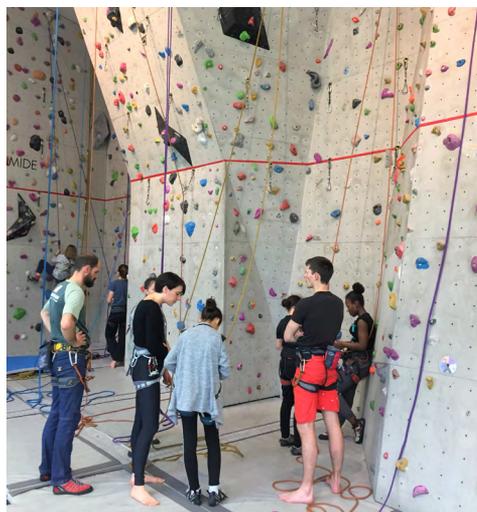
GRIMPEURS SOLIDAIRES !

Le mur d'escalade du gymnase Marie Paradis s'agrandit ! Prolongé à l'intérieur, il sera d'ici la rentrée doublé par un deuxième mur à ciel ouvert, dans le patio du gymnase. Une initiative portée au Budget participatif par le Club Populaire Sportif du 10^e (CPS10), pour un coût de 200 000 euros.

L'occasion aussi de saluer la démarche solidaire de la section d'escalade de cette association historique de notre arrondissement qui, chaque semaine, travaille en partenariat avec l'association Aurore et le centre d'hébergement d'urgence Magenta 2, et accueille une dizaine de jeunes réfugiés.

Une belle initiative pour favoriser l'inclusion de tous par le sport !

infos+ www.cps10.fr





ARTISTES ET CRÉATEURS EMBELLISSENT LE 10^e !

L'appel à projets Embellir Paris est terminé, et deux lieux du 10^e vont donc être mis en valeur par des artistes ! Jusqu'à 50 000 euros ont été attribués aux lauréats, tous désignés par les Parisiens et des jurys composés de professionnels, d'habitants et d'élus.

À l'angle des rues **Ambroise Paré** et **Guy Patin**, l'enceinte de l'hôpital **Lariboisière** sera décorée par l'artiste Vilhs, qui a proposé un portrait de femme, creusé à même le mur. **Sous la future Promenade urbaine**, deux projets ont été retenus, notamment « Les intruses », un projet photographique autour des femmes, porté par l'Institut des Cultures d'Islam.

RENOUVEAU DES CONSEILS DE QUARTIER

Après de longues concertations entre les élus, les services de la Ville et les conseillers de quartier, la Mairie du 10^e a voulu donner un nouveau souffle à la démocratie locale. Le 10^e est ainsi un territoire pilote **d'une réflexion globale sur le fonctionnement des Conseils de quartier, et notamment sur le renouvellement des équipes chargées de leur animation**. Mi-mars, c'est le Conseil de Quartier Saint-Vincent-de-Paul - Lariboisière qui a été choisi pour une première réunion, rassemblant une quarantaine d'habitants, souvent nouveaux venus. Un bon moyen, pour chacun, de s'investir pour son quartier, et de porter ses idées et ses projets !



Sylvain Raifaud

Adjoint à la Maire chargé de la Démocratie locale, du Budget participatif, de la Vie associative et des Espaces verts

« Merci aux participants de s'être prêtés à l'exercice et aux habitants qui se sont portés volontaires pour animer bénévolement leur Conseil de quartier. Où que vous habitiez, les équipes d'animation de vos Conseils de quartier ont besoin de votre participation ! »

COLLÉGIENS CITOYENS

Depuis 2016, le Budget participatif se conjugue aussi dans nos établissements scolaires. Cette année, les élèves du collège Bernard Palissy ont choisi de se tourner vers le numérique **pour réaliser, en toute autonomie, des reportages citoyens**. Près de 37 000 euros leur ont été attribués par le Conseil d'arrondissement : une somme qui financera tout le matériel informatique et numérique dont ils auront besoin pour se mobiliser autour de projets collaboratifs et engagés !



infos+

Pour en savoir plus sur les 6 Conseils de quartier du 10^e, rendez-vous sur www.conseilsdequartiersparis10.org



NOUVEAU SOUFFLE POUR LA CASERNE

Depuis 1879 la caserne Château-Landon fait partie du paysage du 10^e. Premier bâtiment conçu spécifiquement pour abriter des pompiers à Paris, son mauvais état a conduit à sa désaffectation en 2005. Mais une nouvelle page s'apprête à s'ouvrir pour elle, et pour tout le quartier ! La Ville de Paris et la Mairie du 10^e ont en effet décidé le lancement d'une consultation, pour y **installer un incubateur dédié aux jeunes créateurs de la mode durable et éthique**. Ateliers de création, espaces de coworking, salles de réunions en lien avec la thématique de la mode, espaces d'exposition et d'animation... cette pépinière de jeunes entreprises assurera un rôle d'accompagnateur autant que de vitrine, à travers une programmation riche et diversifiée. Ouvert à tous, la caserne sera un espace de création et un espace partagé, véritable lieu de vie et de quartier. Rendez-vous à l'automne 2020 !

infos+

www.mairie10.paris.fr



CONFÉRENCE DE CONSENSUS



Dans le cadre du Grand Débat National, la Ville de Paris a lancé, entre janvier et mars, **une Conférence de Consensus ouverte à l'ensemble des Parisiens**, ainsi qu'aux élus, corps intermédiaires, associations, syndicats, ou entreprises. **Dans le 10^e, ce sont ainsi 14 débats qui se sont tenus, dont 3 à la Maison de la vie associative et citoyenne, quai de Valmy**. En plus des cahiers de doléances ouverts dans notre arrondissement, ces débats vous ont donné la parole sur tous les sujets : ceux du Grand Débat National, mais aussi la jeunesse, l'égalité femmes-hommes, la transition écologique, ou la solidarité.



UN 22^e FESTIVAL POUR LES ARTS DE RUE

Théâtre, slam, hip-hop, musique, cirque, comme chaque année, du 24 au 26 mai, **le Printemps des Rues s'invite dans le 10^e !**

Pour sa 22^e édition, ce festival, gratuit et soutenu par la Ville de Paris, passera également par les 18^e et 19^e arrondissements. À vous de déambuler à travers la ville, au fil des représentations des arts de rue, et des spectacles pour les jeunes publics !

infos+

retrouvez toute la programmation sur www.leprintempsdesrues.com



DU VERT PRÈS DE CHEZ MOI !

Grâce au Conseil de Quartier Louis Blanc - Aqueduc, trois nouvelles jardinières ont été installées rue Louis Blanc, à la hauteur des numéros 38 et 40, et embellissent désormais le quartier. Le 10^e poursuit sa végétalisation, à nous tous d'en prendre soin !



STREET-ART !

Un félin rose rue Sainte-Marthe, des arabesques rue de Sambre-et-Meuse, tous les trimestres, le collectif « Les 3 Murs » confie à des artistes les murs de nos immeubles. Cette initiative du Conseil de Quartier Saint-Louis – Faubourg du Temple, reprise ailleurs dans le 10^e, comme rue des Récollets ou cité Riverin, continue de faire des émules ! **Ainsi, la Mairie du 10^e et l'AP-HP ont souhaité proposer une œuvre à l'angle de la rue Bichat et de l'avenue Richerand. Le personnel de l'hôpital Saint-Louis a voté pour une œuvre humoristique « Ceci n'est pas une ordonnance », réalisée en céramique par Pablo Savón.**

infos+
@les3murs



PRIORITÉ À LA JEUNESSE

Mi-mars, Alexandra Cordebard et Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée notamment de la Jeunesse, ont signé au collège Grange-aux-Belles le nouveau Contrat jeunesse d'arrondissement.

Ce temps fort, en présence d'Éric Algrain, Premier adjoint dans le 10^e, des professionnels de la jeunesse et d'une cinquantaine de collégiens, est **l'aboutissement d'un important travail collectif mené depuis un an. Insertion professionnelle, bien-être et santé, citoyenneté et vivre-ensemble, le Contrat jeunesse d'arrondissement fixe pour 3 ans les priorités de la municipalité en direction des jeunes du 10^e.**

Nos collégiens y ont largement contribué, en proposant de mettre en œuvre des actions de solidarité, de prévention des addictions, ou encore de sport inter-collèges. Les 20 000 jeunes du 10^e sont concernés par ce dispositif, et pourront en bénéficier.



LANCEMENT RÉUSSI POUR L'ASSO MA GAB

Mi-avril, une nouvelle association, MA GAB, a organisé sa première initiative. **Une belle fête qui a réuni de nombreux habitants, et a permis de mettre en valeur les mamans qui, chaque jour, œuvrent à l'équilibre du quartier de la Grange-aux-Belles.** Les jeunes artistes locaux ont fait connaître leur talent à l'occasion d'un concert, et un grand repas partagé a été offert aux petits et aux grands. Une fête soutenue par la Ville de Paris, via le fonds de participation des habitants, et par la Mairie du 10^e !



ÎLOT FLOTTANT

Depuis février, sur les bords du Canal, vous avez découvert **le tout premier radeau végétalisé de Paris !** Ce projet, plébiscité lors du Budget participatif, consiste en un îlot de 40 m², fait de matières recyclées et recyclables, et accueillant 600 plantes originaires d'Île-de-France. **En plus de végétaliser les quais, ce radeau favorise la biodiversité dans et hors de l'eau.** Petit havre de paix pour la faune, il offre un refuge, de la nourriture et un espace de reproduction pour les poissons et les oiseaux. Et puis, pour prendre soin du Canal, certaines plantes ont aussi été choisies pour leur capacité à éliminer les micro-polluants.



JUDO



Mi-avril, au gymnase Jean Verdier, s'est tenu la 2^e édition du tournoi du Judo Club Saint-Martin. Une compétition désormais annuelle, qui réunissait des équipes mixtes et intergénérationnelles, dans un moment sportif et convivial. Ce tournoi, organisé en l'honneur du fondateur du club et pionnier du judo français, Guy Pelletier, a réuni cette année encore près de 300 combattants et spectateurs.

infos+

www.judoclubsaintmartin.fr



MAIRIE PARTAGÉE, MAIRIE ENGAGÉE

Une ville plus durable et qui s'adapte au changement climatique : voilà l'objectif de la Résidence de l'Eau. Il s'agit d'un nouvel espace de travail partagé, initié par la Mairie du 10^e en partenariat avec la Maison des Canaux. Seule obligation des résidents : contribuer au moins 2 jours par mois, à des projets liés aux enjeux de l'eau et du 10^e. C'est donc un projet destiné à tous ceux qui souhaitent

s'engager en faveur de cet enjeu d'avenir pour la planète. Associations, structures d'économie sociale et solidaire, entreprises, organisations publiques, chercheurs, pourront travailler ensemble, sur 40 postes de travail répartis dans 380 m² au 4^e étage de notre Mairie. Ouverture mi-mai !

infos+ residence-eau@lescanaux.paris

15

La Maison Kangourou, crèche associative financée par la Ville de Paris, ouvrira 15 nouveaux berceaux à la rentrée, rue des Vinaigriers ! En 5 ans, dans le 10^e, 131 nouvelles places en crèche ont été ouvertes, et plus de 2 millions d'euros investis.

UNE CITÉ POUR LES ARTISANS DU 10^e

Architecte d'intérieur, créateurs de textile, de bijoux ou de vitraux, scénographe... **la villa du Lavoisier va devenir une cité ouverte aux artisans et dédiée aux industries créatives et aux métiers d'art.** Après un appel à projets et d'importants travaux conduits, une douzaine de lauréats pourront s'installer dans leurs ateliers, à partir de début juin !





À VOTRE ÉCOUTE

Chaque mois, Alexandra Cordebar et votre équipe municipale vous proposent des temps de rencontre et d'échanges, soit autour d'un café matinal, près de l'école de vos enfants, soit directement près de chez vous.

Retrouvez les dates et les points de rendez-vous des « Cafés de la Mairie » et de « La Mairie et l'équipe municipale à votre rencontre » sur le site de la Mairie du 10^e.

infos+ www.mairie10.paris.fr



SILVER FOURCHETTE !

Faire rimer bien-être, santé, plaisir et convivialité, c'est la démarche de Silver Fourchette ! Cette opération, lancée par le Groupe SOS qui lutte contre toutes les formes d'exclusion, et notamment celle des personnes âgées, consiste en **des ateliers cuisine, dédiés aux seniors**. Brick de poires au poivre vert, tajine de fruits à la citronnelle, pour ce premier atelier à la Mairie du 10^e, une quarantaine de personnes sont venues apprendre et échanger, au cours d'un moment créatif et stimulant, au-dessus des fourneaux !

infos+ www.silverfourchette.org

PRÉVENTION

Face à la multiplication des violences à l'encontre des personnes LGBT, notamment très récemment dans notre arrondissement, place de la République, Alexandra Cordebar et Stéphane Bribard, Adjoint à la Maire chargé notamment de la prévention, se sont engagés fortement en lançant un **Réseau d'Aide aux Victimes de LGBT-phobie**. Une première à Paris.

En lien avec le commissariat, les services de la Ville, ceux de l'État, et les associations, le Réseau d'Aide aux Victimes vise à permettre un accompagnement ciblé des victimes d'actes de violences LGBTphobes, et notamment à les inciter au dépôt de plainte. Sont déjà en projets : un guide des bonnes pratiques, une page web, un travail spécifique avec les jeunes, des actions de sensibilisation comme des expositions photos, etc.

DIX EN SCÈNE, C'EST QUOI, C'EST QUAND ?

Dix en Scène, ce sont **10 spectacles annuels, financés par la Mairie du 10^e, et en accès libre et gratuit pour tous les habitants**. Théâtre, danse, concert, littérature, cinéma, **tous les derniers mercredis du mois** (sauf en août et en décembre), retrouvez une programmation originale et un spectacle de qualité, réalisé et monté en partenariat avec des associations artistiques, des compagnies professionnelles, le Conservatoire municipal Hector Berlioz, etc. Rendez-vous mercredi 29 mai, pour découvrir le succès du off du festival d'Avignon 2018, « Le Roman de Monsieur Molière », une pièce présentée par la compagnie Scène et Public !

infos+ dixenscene@paris.fr





Groupe Socialiste et apparentés

Face à la loi Blanquer : défendre une école de qualité, au service de tou.te.s

Alexandra Cordebar,
Maire du 10^e
Éric Algrain
Paul Beaussillon
Stéphane Bribard
Hélène Duverly
Sybille Fasso
Rémi Féraud
Bernard Gaudillère
Paul Simondon

Le projet de loi « pour une école de la confiance », dit loi Blanquer, inquiète légitimement les enseignants et les parents qui se mobilisent dans le 10^e.

Les élus socialistes et apparentés partagent cette inquiétude.

Le Conseil de Paris, sur proposition d'Anne Hidalgo et de son équipe, a adopté en avril 2019 un vœu demandant aux parlementaires et au Gouvernement d'abandonner plusieurs points de ce projet. En effet, alors que le quinquennat précédent avait fait de l'école une priorité nationale, et avait agi sans relâche au service de tou.te.s, le vrai projet éducatif d'Emmanuel Macron est ici tristement dévoilé.

L'obligation pour les communes de financer les maternelles privées pourrait coûter 12 millions d'euros par an à la Ville de Paris, sans contreparties en termes de mixité sociale. Le justifier par l'avancée de la scolarisation obligatoire à 3 ans n'est pas tenable quand, dans les faits, 97 % des enfants sont déjà scolarisés à cet âge.

De plus, nos inquiétudes sont fortes concernant la place future des directions d'école, qui pourraient disparaître au sein de méga-établissements regroupant

des écoles et des collèges. La Ville de Paris est très attachée au rôle des directrices et directeurs d'école, notamment en finançant la décharge totale d'enseignement, dont bénéficient les 28 directrices et directeurs d'école du 10^e, afin d'être pleinement disponibles dans leur mission.

Ce ne sont malheureusement pas les seuls points qui mènent à notre mobilisation.

Les jardins d'enfants, pour les enfants de 2 à 6 ans, sont menacés alors qu'ils répondent à une vraie demande de mixité ou d'innovation, comme dans le cadre de 2 structures du 10^e : l'AJEFA bilingue franco-allemand, et le jardin d'enfants Montessori Blanc-Marine.

La formation initiale des enseignants est affaiblie, en prévoyant que les assistants d'éducation préparant les concours assurent des cours, seuls devant les élèves.

La possible suppression de l'institution indépendante d'évaluation du système scolaire est également inquiétante.

En tant qu'élus socialistes et apparentés, nous sommes déterminés à défendre une école de qualité, au service de la réussite et de l'émancipation de chaque enfant.

Groupe Communiste

Gare du Nord 2024 : un réaménagement défendant quels intérêts ?

Didier Le Reste,
Conseiller de Paris,
délégué dans le
10^e aux Quartiers
populaires, à
l'Intégration et à la
Lutte contre les
discriminations

Dominique Tourte,
Adjointe à la Maire en
charge de la petite
enfance, de la famille,
de la protection
de l'enfance et de
l'égalité femme-
homme

Dante Bassino,
Adjoint à la Maire en
charge du logement
et des relations avec
les bailleurs

Élu.es
communistes du
10^e arrondissement
de Paris

La Gare du Nord avec ses 700 000 voyageurs quotidiens est la plus grande gare d'Europe. L'été dernier, le Président de la SNCF a annoncé le lancement d'une « nouvelle Gare du Nord ». Ce projet fait la part belle aux intérêts privés puisque les surfaces commerciales seront multipliées par cinq.

Le montage financier prévoit une privatisation des espaces de la gare pour une durée de 46 ans au profit de CEETRUS (filiale du groupe AUCHAN), qui sera majoritaire dans le montage financier à hauteur de 66% contre seulement 34% pour la SNCF. La SNCF devient donc actionnaire minoritaire du projet.

Dès septembre 2018, les élu.es communistes ont été les seuls à dénoncer la privatisation de la gare par un vœu présenté au Conseil d'arrondissement.

Depuis le début de l'année 2019, les réunions publiques de « concertation » s'enchaînent, mais l'esprit initial demeure.

Ce projet Gare du Nord 2024 reste résolument tourné vers le business, présentant une vitrine de prestige pour la clientèle étrangère sans répondre prioritairement aux besoins de transports du plus grand nombre.

Lors de ces réunions, les communistes et leurs élus sont intervenus pour avancer leurs propositions et soutenir diverses alternatives formulées par les participants. En outre, ils ont été reçus les 8 mars et 9 avril par les dirigeants de CEETRUS. Ils ont rappelé leur opposition à l'orientation générale du projet et ont fait part de leurs propositions, comme la réimplantation d'un bureau de poste dans la gare et la mise en place d'un comité de pilotage associant les riverains et les associations pendant la durée des travaux. Les communistes ont demandé que la partie nord de la gare soit intégrée au projet. Cela permettrait un accès direct à la gare pour les usagers venant du nord de Paris et de la station de métro La Chapelle dont le couloir souterrain est saturé. Alors que la jeunesse se mobilise pour alerter sur l'urgence d'engager la transition énergétique pour le climat, la restructuration de la Gare du Nord doit prendre en compte avant tout, la nécessité de répondre aux besoins des usagers en matière de développement de service de transports publics peu polluants.

Pour les élu.es communistes, l'investissement dans une gare doit répondre au développement du service public de transport ferroviaire, et non pas à accroître les intérêts des actionnaires.



Groupe EELV

Fin du monde, fin du mois, même combat

Sylvain Raifaud, adjoint à la Maire du 10^e arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Anne Souyris, adjointe à la Maire de Paris chargée de la Santé ; déléguée dans le 10^e à la santé

Léa Vasa, adjointe à la Maire du 10^e arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

Emmanuel Ryz, conseiller d'arrondissement chargé de l'interculturalité

Les manifestations des Gilets Jaunes et les marches pour le Climat qui ont émaillées ces derniers mois l'ont prouvé : les luttes sociales et environnementales sont liées et soulèvent la question de la démocratie. La position du groupe écologiste de Paris est que la transition écologique est indissociable de la justice sociale et que la meilleure façon de les faire avancer est de promouvoir la démocratie participative.

Quelques exemples de nos combats qui montrent que l'écologie doit profiter à tous.

Moins de pollution de l'air, c'est une santé améliorée pour chacun.e. Nous veillons à faire diminuer le trafic routier dans Paris et à ce que les solutions de transports en commun ou de mobilité active bénéficient à ceux qui en ont le plus besoin. Nous militons notamment pour plus de lisibilité et d'accompagnement du nouveau réseau de bus.

Plus de sobriété énergétique, c'est réduire sa facture d'électricité. C'est aussi le devoir de soutenir les foyers pour la rénovation de leurs logements.

Nous sommes intervenus pour que le projet Gare du Nord 2024, comporte des services publics de qualité

et réponde aux besoins des riverains. Nous nous battons notamment pour la présence de toilettes gratuites et suffisamment de locaux pour la prise en charge des publics en errance et des usagers de drogue, ainsi que des espaces modulaires dédiés aux associations, et travailleurs sociaux.

Moins de déchet, c'est moins de camions dans les rues et donc des économies pour la collectivité. C'est aussi des économies et une moindre exposition à la pollution plastique pour les foyers qui se lance dans la démarche zéro déchet. C'est ce que nous promovons dans le cadre de la « Rue Zéro Déchet ». Composter dans le 10^e, c'est non seulement réduire de 20% le poids de ces déchets, c'est aussi le moyen de développer la végétalisation de notre ville. C'est pour cela que nous militons pour la mise en place de composteurs de quartier.

Les urgences environnementales et sociales sont moins fascinantes que le toit de Notre-Dame en feu, il faudra pourtant la même diligence pour les régler si nous voulons que nos enfants admirent la cathédrale rénovée dans un Paris soutenable et désirable.

Groupe Parisiens Progressistes Constructifs et Indépendants (PPCI)

Notre patrimoine

Laurent Schouteten, conseiller d'arrondissement

Déborah Pawlik, conseillère de Paris

Elle a survécu aux guerres, aux révolutions, à tous les mouvements et événements qui ont fait de Paris ce qu'elle est. Elle est le centre topographique de la France, le cœur névralgique de la capitale, elle est l'âme des catholiques de France et d'ailleurs, elle est tout cela et plus encore.

Elle, c'est Notre-Dame de Paris !

L'incendie qui en a ravagé une partie le 15 avril nous rappelle à quel point nous sommes tous attachés à ce qu'elle est, ce qu'elle représente pour chacun. Et pour sacrée qu'elle soit, Notre-Dame de Paris constitue ce patrimoine français qui dépasse le culte qui l'a érigée. Notre-Dame est Paris, Notre-Dame est la France. Son statut de patrimoine national en atteste.

Les travaux vraisemblablement à l'origine de son calvaire avaient vocation à entretenir sa superbe.

Ce drame a d'ores et déjà suscité un engagement sans précédent de la communauté nationale et au-delà, pour rendre sa majesté unique à cette icône française.

Il nous rappelle aussi, douloureusement, que ce l'on croit indestructible, ces pierres centenaires, sont pourtant mortelles et que nous devons à l'Histoire, à notre pays, aux générations futures, de tout faire pour les préserver.

Nous avons tous en tête les dégradations répétées dues à l'usure du temps, aux attaques de la pollution, qui menacent chaque jour le patrimoine parisien dans le 10^e. La statue de la République, les églises Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Laurent entre autres, en sont ainsi victimes.

A défaut d'entretien, c'est le patrimoine de la Ville qui se dégrade, c'est notre patrimoine qui se décompose. Et si son patrimoine est un élément fédérateur essentiel de Paris, pour les Parisiens comme pour les visiteurs, la Ville de Paris se doit de l'entretenir et de le valoriser du mieux possible. Il ne peut y avoir, de manière répétée, de priorités alternatives. Nous devons nous rassembler pour cette œuvre, car le patrimoine a vocation à nous transcender, à nous rassembler. Et c'est ensemble que nous devons entretenir et magnifier ce bien commun.

Les Nabis dans le 10^e

Jusqu'au 30 juin 2019, le musée du Luxembourg propose une exposition sur les Nabis. Il y a 125 ans, ce groupe de peintres postimpressionnistes se réunissait régulièrement... dans le 10^e.

En 1866, Rodolphe Julian crée rue Vivienne, dans le 2^e, une école de formation aux métiers de l'art : l'Académie Julian. Malgré son nom, elle a une vision moins académique que les Beaux-Arts. Ainsi, elle accepte les jeunes femmes (mais pas dans les mêmes cours que les hommes), ce que refuseront les Beaux-Arts jusqu'en 1897. Ces dames ont même le droit de peindre des modèles masculins presque nus (avec un caleçon) !

L'ATELIER DE LA RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS

Le succès de l'Académie est rapide, si bien que plusieurs ateliers s'ouvrent dans Paris. Celui du 48, rue du faubourg Saint-Denis, réservé aux hommes, va attirer dans les années 1880 un groupe de jeunes peintres qui prendra bientôt le nom de Nabis. Cette appellation, trouvée par le peintre Auguste Cazalis, doit montrer que ces peintres sont inspirés : elle signifie « prophète » en hébreu, afin d'affirmer le caractère initiatique de leur esthétique. Le groupe a la prétention de retrouver les sources pures de l'art, après le passage des impressionnistes qu'ils jugent sensibles et superficiels.

Tout commence avec Paul Sérusier. Influencé par Gauguin à Pont-Aven, il rentre à Paris avec un tableau novateur, *Le Talisman*.

Dès lors, il rompt avec son enseignement académique et entraîne avec lui de jeunes élèves de Julian. Entre 1888 et 1900, le groupe

sera constitué d'une douzaine d'artistes. Dans le sillage de Paul Sérusier, viennent Pierre Bonnard, Maurice Denis, Édouard Vuillard, Ker-Xavier Roussel et Paul-Élie Ranson. Ils sont rejoints par des étrangers, le Hollandais Jan Verkade, le Hongrois Rippl-Ronai et le Suisse Félix Vallotton, et par les Français Aristide Maillol, Georges Lacombe, et le lithographe Henri-Gabriel Ibels.

Fortement influencés par les idées symbolistes de Gauguin, ils sont aussi très marqués par la vogue du japonisme. Ils réalisent de nombreux ensembles à la demande de particuliers, notamment pour les fondateurs de la Revue blanche. Ils produisent un grand nombre d'objets : éventails, paravents, vitraux, tapisseries, papiers peints...

LE CAFÉ-RESTAURANT L'OS À MOELLE, À L'ANGLE DU PASSAGE BRADY ET DE LA RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS

Un café-restaurant, voisin de l'Académie Julian, est fréquenté par ses étudiants. Il se trouve passage Brady. Son nom, *L'Os à Moelle*, n'a pas une origine très philosophique. Le propriétaire, Cabouret, a accroché un os de ce type à la clé des toilettes... De 1890 à 1896, l'estaminet va devenir un lieu de rendez-vous artistiques et festifs. Chaque mois, les Nabis s'y retrouvent. Les joyeux lurons se donnent des noms précis : Pierre Bonnard, le Nabi très japonard, Maurice Denis, le Nabi aux belles icônes, Auguste Cazalis, le Nabi Ben Kallyre (c'est-à-dire à la parole



Académie Julian, au 48, rue du faubourg Saint-Denis

hésitante). Chacun doit apporter une icône qui sera le sujet des discussions pendant le repas. À noter que deux membres de la bande, Paul Sérusier, le Nabi à la barbe rutilante, et Henri-Gabriel Ibels, le Nabi journaliste, sont nés dans le 10^e.

Tout naturellement, Henri-Gabriel Ibels, futur peintre, dessinateur, graveur et affichiste libertaire, rencontre ses comparses à l'Académie Julian qu'il fréquente aussi. Illustrateur politique, passant son temps dans les journaux, il deviendra l'un des maîtres de l'affiche et du dessin. Il puise son inspiration dans la vie de la rue, des cafés-concerts, des rings de boxe et du cirque.

En 1890, dans *Art et critique*, Maurice Denis, le théoricien du groupe, qui a tout juste 20 ans, définit ainsi le mouvement : « Le tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées ». Ne peut-on dire que cette phrase annonce la célèbre formule de René Magritte « Ceci n'est pas une pipe », qui arrivera 39 ans plus tard ?

L'Académie Julian, aujourd'hui Académie Met de Penninghen, existe toujours, mais sur un seul site, rue du Dragon dans le 6^e. Le nombre de créateurs devenus célèbres qu'elle a formés est plus qu'impressionnant.

Benoît Patisson

Président d'Histoire & Vies du 10^e



« [...] il y avait une grande flamme qui montait entre les deux clochers avec des tourbillons d'étincelles, une grande flamme désordonnée et furieuse, dont le vent emportait par moments un lambeau dans la fumée. »

Victor Hugo

L'émotion suscitée par l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris s'est bien sûr ressentie dans le 10^e, et vous êtes nombreux à l'avoir exprimé dans le livre d'or ouvert dans notre Mairie. Grâce à l'engagement exemplaire de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, douze heures durant, les flammes ont été maîtrisées, la cathédrale et le patrimoine immense qu'elle représente et qu'elle contient ont été sauvés du désastre.

La Ville de Paris a aussitôt débloqué 50 millions d'euros, et les dons affluent du monde entier. Plusieurs collectes sont ouvertes, comme celle de la Fondation du patrimoine, à laquelle vous pouvez adresser vos dons par virement ou chèque, à l'ordre de la « Fondation du patrimoine – Sauvons Notre-Dame ».

infost+

+ www.paris.fr : retrouvez toutes les informations sur les suites de l'incendie et du sauvetage de Notre-Dame

+ www.fondation-patrimoine.org

Fondation du patrimoine
Délégation Île-de-France,
153 bis avenue Charles de Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine